



E. Délarue

## Cyriaque Crosnier Mangeat

La société Agrosemens (Aix-en-Provence) a développé depuis huit ans une activité de production et vente de semences potagères 100 % bio et biodynamique à destination des professionnels et des particuliers.

PAGE 5

## TOURNESOL

Dés herbage.

PAGE 8

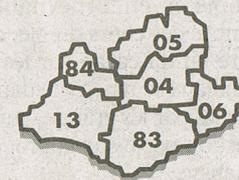
## Sia et Sima : bon millésime

PAGES 10 A 13



P. Garaurde

# REUSSIR l'agriculteur provençal



HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES - 2,40 € - ISSN 0758-380 X

## CANAL DE CRAU

# Gérer l'or bleu



L'eau est une ressource vitale, tant pour les agriculteurs que pour la population dans son ensemble. Le contrat de canal réunit les différents acteurs, dont les irrigants, autour du canal Crau Sud Alpilles afin

**Agrosemens** → Semencier potageriste 100 % bio, l'entreprise familiale basée à Aix-en-Provence conjugue avec talent depuis 2002 projet éthique et activité agronomique.

## Le semencier 100 % bio

"**F**aire redécouvrir une agriculture saine, respectueuse de l'environnement et participer au maintien de la biodiversité végétale". Voilà en quelques mots résumée la philosophie de l'entreprise de semenciers maraichères bio Agrosemens. Le parcours de cette société implantée à Aix, qui développe et commercialise des graines potagères bio, est avant tout celui d'une histoire familiale née à l'été 2002. "Nous avions le désir de procurer aux agriculteurs et aux amateurs des semences potagères conformes à leurs attentes", explique Cyrille Crosnier Manganet, fondateur d'Agrosemens avec son frère Judicaël. Une volonté qui s'est vite concrétisée.

Les deux frères sont complémentaires dans leurs qualités et compétences ; le premier est agronome issu de la recherche et du développement, le second est spécialisé dans la gestion et les finances. Ses frères Manganet voient aussi à cette époque leur vocation correspondre à un réel besoin de marché : "Il n'y avait pas de semencier bio dans la région et l'engouement pour l'agriculture biologique n'était pas il y a dix ans ce qu'il est aujourd'hui". Un constat qui pousse les deux frères à mettre en adéquation la vision de leurs valeurs avec leur désir d'entreprendre et de se lancer dans la production de semences. Le cœur de métier d'Agrosemens est aujourd'hui la sélection et la production de graines de semences maraichères, aromatiques et condimentaires issues de l'agriculture biologique et dynamique. L'entreprise est la seule à ne produire que des semences bio dans le Sud de la France et s'appuie sur un réseau d'agriculteurs multiplicateurs de semences.

"65 % de notre chiffre d'affaires provient de la commercialisation de variétés que nous multiplions nous-mêmes sur des terres louées qui vont de Cavallion jusqu'à Valence en passant par la Côte d'Or, et que nous faisons multiplier par des agriculteurs sous contrat", détaille Cyrille.



Cyrille Crosnier Manganet, directeur et fondateur d'une entreprise indépendante et engagée.

Les agriculteurs multiplicateurs de semences qui travaillent avec Agrosemens cultivent les variétés et les quantités demandées selon un cahier des charges strict. Ils sont bien sûr spécialisés, agréés et fédérés par le Gnis (Groupe national interprofessionnel des semences et plants).

Une fois récoltées, les semences sont triées à la station de l'entreprise qui élimine les impuretés et les semences non conformes. Les semences sont ensuite conditionnées, du tout petit sachet d'un gramme jusqu'à un kilo, pour être commercialisées.

Une partie de l'activité commerciale d'Agrosemens est liée aux délégations de vente et accords commerciaux que l'entreprise a développés. "Nous sommes dans ce cadre assés distributeurs de certains confrères dont la démarche en bio est intéressante", commente le chef d'entreprise. "Chez eux la sélection des cultures les plus adaptées nous permet de proposer certaines variétés anciennes et techniques pour compléter notre gamme".

### Véritable accompagnement des maraichers

Agrosemens produit ainsi des variétés anciennes et locales non standardisées, mais présentant des caractères affirmés dans une gamme diversifiée à plus large possible, tout en étant accessibles d'un point de vue financier", argumente Cyrille.

Dans ce travail de sélection qui participe au maintien de la biodiversité végétale, les critères recherchés sont avant tout la qualité germinative, l'homogénéité des populations de graines et la qualité biologique.

La gamme rustique et technique d'Agrosemens s'adresse d'abord aux professionnels et se présente sous forme de catalogue édité tous les deux ans.

À ce jour, plus de 2 000 variétés ont été travaillées chez semencier restreint forcément la gamme.

"Nous produisons au début les variétés classiques, pour couvrir aujourd'hui les demandes sur les variétés anciennes, les semences de population et les semences hybrides certifiées bio", analyse Cyrille. Une des particularités d'Agrosemens est de ne proposer aucune semence non traitée.

"Rendre la biodiversité disponible aux maraichers". C'est sur ce schéma que l'entreprise a bâti sa gamme depuis 2002. "Nous pouvons produire aujourd'hui, en Aubergine par exemple, des variétés les plus exotiques aux variétés les plus techniques issues de génétiques récentes répondant à différentes contraintes".

Et outre des exigences en matière d'adaptation et de qualité, les demandes sont très diverses. "Pour le potimarron, les agriculteurs qui vendent en paniers souhaitent disposer de courges de petit calibre, tandis que les producteurs de salades cherchent des variétés naturellement résistantes au mildiou comme la laitue Pierre Bénite", observe Cyrille.

Le marché est porteur et le potentiel de développement d'Agrosemens est important, "dans la mesure où nous pouvons adapter des variétés de tomates, de poivrons, de melons ou d'aubergines aux contraintes des maraichers biologistes en fonction de leurs marchés", reconnaît le dirigeant. Qu'ils soient en Amap, en jardins de Cocagne, en vente directe, en cueillette à la ferme, en marché de gros ou sur des marchés d'export, l'entreprise familiale s'efforce justement de leur transmettre le maximum de technicité et de conseils.

### Développement de l'AB dans les jardins

Si 80 % du chiffre d'affaires de l'entreprise provient de l'activité dédiée aux agriculteurs professionnels, Agrosemens est aussi à l'écoute des attentes et des remarques de ses clients jusque dans les jardins des particuliers.

Depuis 2004 une gamme spécifique, La Semence Bio, distribuée dans 400 magasins bio en France est dévolue aux particuliers. "Les caractéristiques de prix, de disponibilité et d'énergie germinative de cette offre sont travaillées de la même façon que les variétés destinées aux maraichers professionnels". Les graines potagères de cette seconde gamme seront bientôt commercialisées sur un site internet à l'image de celui lancé à l'automne dernier, dédié lui aux professionnels.

Aujourd'hui l'export est une composante importante des débouchés du semencier bio (7 % du CA) et la croissance annuelle des résultats sur le marché français est d'environ 20 %.

Portés depuis la création de leur entreprise par la croissance de la bio, les frères Manganet entendent néanmoins "conserver leur approche de marché en restant attachés à la dimension humaine de leur démarche".

Depuis 2004, en parallèle de leur métier de semencier ils ont d'ailleurs entrepris une activité de sélection conservatrice en étant partenaire d'un programme transnational (Urgenci) visant à réintroduire des variétés de légumes oubliées.

Chez Agrosemens, les projets ne manquent pas. Avec la poursuite du développement de ses gammes et le travail sur la qualité germinative de l'ensemble de ses semences, l'entreprise souhaite pouvoir prochainement disposer d'une parcelle de démonstration. Cette plate-forme d'essais pourra permettre aux techniciens et aux agriculteurs, sur le site d'Aix-en-Provence, de juger l'intérêt de ses variétés et de mesurer l'engagement d'Agrosemens en faveur de la biodiversité.

## au rythme des saisons

Le Département du Gers s'attaque à une directive européenne qui autorise l'importation d'aliments réalisés à partir de maïs génétiquement modifié. Et voici que Provence-Alpes-Côte d'Azur emballe le pas. Pour mon miel et le foin gras, je préfère sans OGM, personnellement.

## L'aUCA resista

Ben lieu, benlieu que lo podrem legir sus leis etiquetas d'aquela meravilha bon cara : "Féteq d'aucas dau Gers, noimmet espocau als OGM". Lo mau de lavandis d'Annot que me congoستا tant de l'auba à l'error, sarà "Mau d'Annot d'Indicacion Protégida, garantiu tant unicament sus flos geneticament modificadas". Fau s'avisar qu'au siècle virtuel, un à l'amara pan des premiers camps d'un plantum als OGM s'es escampat un pauc d'en partit dins la natura. Au ribòre lei trenta dos vents de Provença s'on encargats sens problema. E coma embarrat aqueles polens ? Sembla pas possible, ja lei sol mèjan, es de pas semènar ses granses. Sòlament fa un brèu moment que l'en meton d'en part, que l'Union Europèa l'o permetessa. Es pas complicat : d'en premier leis engabon per rason de seguretat, puèi arban leis engravatges



professionnaires que vonon te regular de presents, te convidar leis elegits dins lei melhors restaurants, per te far ben comprendre qu'aqueles organismes modificats son fin finala pas grand causa, que te portan noron, l'umanitat, e patin cofin... N'ia qu'a lo boc man asit, lo gaudi de s'entrevè d'en part, e qu'a la tota fin, que se compron pas marco perque, leis OGM tant aborrits devonon permès dins nostros camps. Es aqua passat que despuèi lo mes de julhet 2004, la Comission Europèa autoriza la compra sus lo mercat internacional de noridura ambe de gros blat als OGM. Aiòr quand una collectivitat como lo Despartament dau Gers se desissa de contra, fuu salada l'incitativa. Va, Verà qu'en desembre passat ataqueron aquela decision europèa per un recors d'anulacion. E doas setmanas, va, vauj que lo Consèl Regional de Provença Alps a Costa d'Azur au tanben, decidiguèt de s'associer, que se desclaria "opausat a tot assai de cultura de plantas ambe d'organismes geneticament modificats". Es dich, Es pas per aquò que leis amators de biodiversitat, de mèu e de fetge d'Aucas podon dormir sus ses doas aurals, mai, mai es qu'equa non de dire qu'una populacion es de contra.

Michel Neumuller

Abornit = detestat  
Amara pan = pelon portat par l'aubelle  
Auca = bio  
Ben lieu = benlieu  
Benlieu = pelon-èstre  
Ence = crupescute  
Féteq = foin  
Gròu blat = maïs



Basée à Aix-en-Provence, Agrosemens bénéficie d'une position stratégique en plein bassin maraichier, au milieu d'agriculteurs professionnels et de nombreux jardiniers amateurs.